



Taxation

Procédure – Ajout de compte de taxes en ligne



Table des matières

INTRODUCTION	1
1. OUVRIR UNE SESSION SUR LA PLATEFORME WEB VOILÀ.....	1
2. AJOUTER UNE OU PLUSIEURS PROPRIÉTÉS	2
3. AJOUTER UN COMPTE DE TAXES	3
4. S'ABONNER AU COMPTE DE TAXES EN LIGNE	5

INTRODUCTION

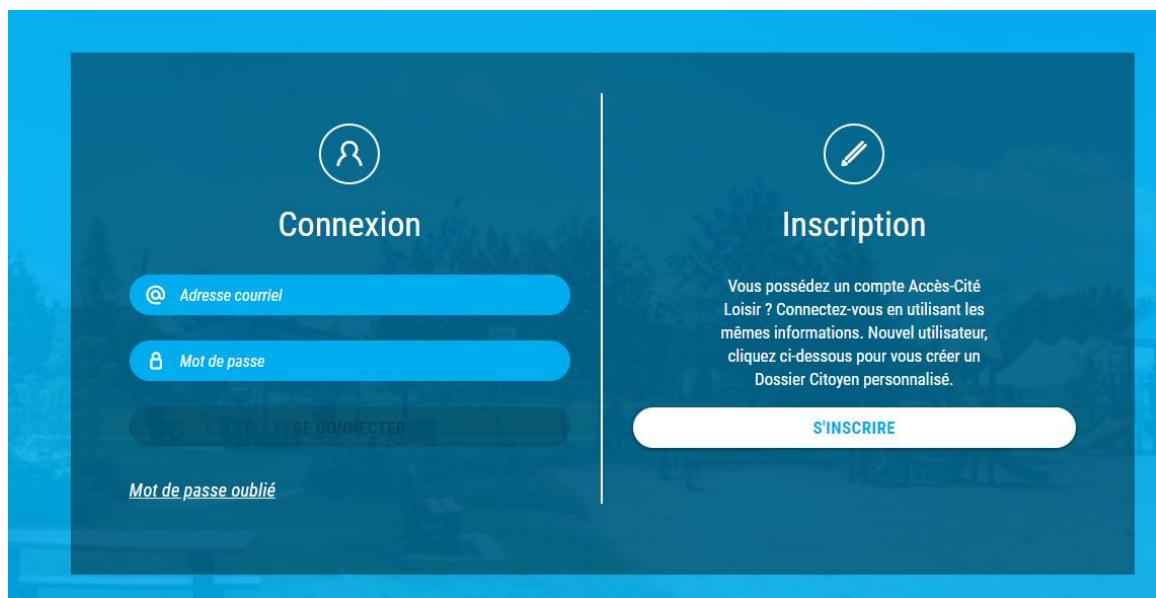
Il est maintenant possible d'ajouter votre compte de taxes à votre profil citoyen en seulement quelques étapes! De plus, vous pouvez vous abonner afin de recevoir votre compte de taxes en ligne pour l'année suivante.

1. OUVRIR UNE SESSION SUR LA PLATEFORME WEB VOILÀ

Voilà! est un **Dossier citoyen personnalisé**, qui facilite la communication entre les citoyens et la ville.

Afin d'accéder à votre Dossier Citoyen, vous devez d'abord **ouvrir une session** sur la ville de votre choix.

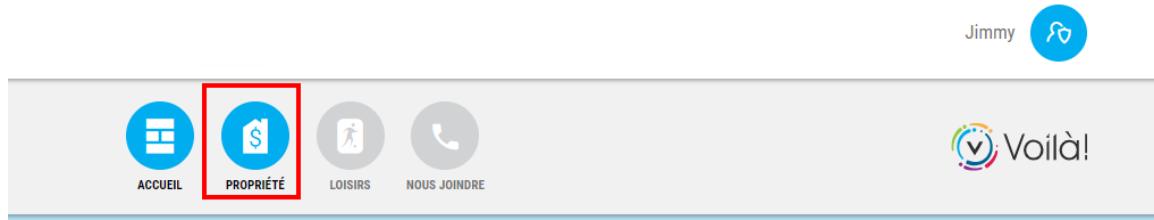
Saisir vos identifiants de connexion.



L'onglet **Taxation / Compte de taxes / Propriété** permet de centraliser les informations relatives à une ou plusieurs propriété(s) ajoutée(s).

Vous pourrez notamment visualiser votre compte de taxes.

Accéder à l'onglet



2. AJOUTER UNE OU PLUSIEURS PROPRIÉTÉ(S)

Pour ajouter une propriété dans votre profil, vous aurez besoin de votre compte de taxes format papier de l'année courante.

Vous devez d'abord cliquer sur **Ajouter une propriété**.



Vous n'avez pas encore ajouté de propriété à votre compte.

Effectuer ensuite une recherche par adresse ou par numéro de matricule.

Taper le numéro civique de l'adresse ou les premiers chiffres du numéro de matricule.

Sélectionner l'adresse ou le numéro de matricule proposé par le système, puis cliquer sur **Confirmer**. Répéter pour chaque propriété à ajouter.

Rechercher par adresse ou par matricule

Ajouter une propriété

Si votre adresse ne comporte aucun numéro civique, veuillez effectuer la recherche par matricule.

Rechercher par adresse Rechercher par matricule

12

1012 RUE NOTRE-DAME
106 - 112 RUE PEPIN
107 - 112 CHEMIN DE LA RIVIERE
112 - 112 #A AVENUE GODIN
112 - 116 RUE DE L'EGLISE

3. AJOUTER UN COMPTE DE TAXES

Une fois que la propriété a été ajoutée à votre profil, vous pourrez ajouter un compte de taxes.

Cliquer sur **Ajouter un compte de taxes**.

Répéter pour chaque compte de taxes à ajouter.

Adresse : 1012 RUE NOTRE-DAME
Matricule : 1271-42-8005-0-000-0000
Valeur de l'immeuble : 172 100 \$

Supprimer la propriété

Consulter mes comptes de taxes
Ajouter cette propriété aux comptes de taxes en ligne

+ Ajouter un compte de taxes

À l'aide de votre compte de taxes format papier, **compléter les trois informations demandées:**

- Matricule
- Numéro de compte
- Montant total du premier versement

Pour de l'aide, cliquez sur l'icône 

Fournir les informations relatives au compte

Inscription aux comptes de taxes en ligne 

Veuillez entrer les informations du compte de taxes annuel.

Matricule

Numéro de compte (saisir les tirets si applicable)

Montant du premier versement

Confirmer **Annuler**

4. S'ABONNER AU COMPTE DE TAXES EN LIGNE

Pour terminer, après avoir ajouté le compte de taxes, vous aurez la possibilité de vous abonner afin de recevoir le prochain compte de taxes en ligne pour l'année suivante.

Cliquez sur **recevoir uniquement mes comptes de taxes en ligne**

Pour de l'aide, cliquez sur l'icône 

Adresse : **346 RUE DU BOSQUET**
 Matricule : **2566-54-8149-0-000-0000**
 Valeur de l'immeuble : **413 000 \$**

Supprimer la propriété

	Date de facturation	Année d'imposition	Numéro de compte	Type de facturation	Montant facturé
 Nouv.	2017-01-01	2017	2017-000001	Annuelle	200,34 \$

Recevoir uniquement mes comptes de taxes en ligne

STATUT D'ABONNEMENT AUX COMPTES DE TAXES EN LIGNE 

Vous n'êtes actuellement pas abonné(e) afin de recevoir les comptes de taxes en ligne seulement. Vous recevrez donc une copie papier de votre compte de taxes.

Pour **compléter l'abonnement**, confirmer votre demande en cochant la case **J'accepte de recevoir uniquement mon compte de taxes en ligne**.

Note: Un seul abonnement pour compte de taxes en ligne par propriété.

Inscription aux comptes de taxes en ligne

J'aimerais recevoir mes comptes de taxes en ligne seulement (aucune copie papier).

Important

- En choisissant cette option, seulement la version électronique sera disponible dans votre Dossier Citoyen. Aucune copie papier du compte de taxes municipales ne sera envoyée pour cette propriété.
- Il est de votre responsabilité de vous assurer que les versements soient effectués au plus tard aux dates d'échéance de l'année concernée.
- Lorsque votre compte de taxes en ligne sera déposé dans votre Dossier Citoyen, vous recevrez un courriel de confirmation à l'adresse que vous utilisez pour vous connecter.
- Lors d'une transaction immobilière, les comptes de taxes en ligne seront automatiquement désactivés.
- Vous pouvez annuler en tout temps l'adhésion aux comptes de taxes en ligne seulement et recevoir à nouveau la copie papier par la poste.

Accepter
Annuler